

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00631

Numéro SIREN : 351 882 923

Nom ou dénomination : 4D CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 20279

n° de
dépôt



n° de
gestion

20279

16 SEP. 2023

Quin.

n° de
chrono

4D CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 472.352 €uros
Siège social : 41-43 avenue du Centre
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
351 882 923 RCS VERSAILLES

n° de
facture

**TEXTE DES RESOLUTIONS A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2023**

PROJET DE RESOLUTIONS

Résolution N°1

L'Assemblée Générale procède à l'élection du président de séance qui vérifie les pouvoirs et la feuille de présence et les certifie.

Résolution N°2

L'Assemblée Générale procède à la nomination du scrutateur et du secrétaire.

Résolution N°3

L'Assemblée Générale constate l'existence d'aucune convention au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

Résolution N°4

Approbation des comptes annuels par l'Assemblée Générale.

Résolution N°5

Affectation du résultat de l'exercice 2022.

Résolution N°6

Pouvoir pour dépôt du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire.

CERTIFIE
CONFORME A
L'ORIGINAL

4D CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 472.352 €uros
Siège social : 41-43 Avenue du Centre - SAINT QUENTIN EN YVELINES
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
RCS VERSAILLES B 351 882 923

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 JUIN 2023

(Affectation du Résultat)

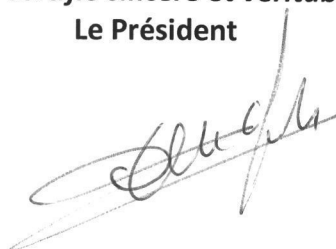
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 de **829 806,42 €** comme suit :

✓	Report à Nouveau -----	0 €
✓	Réserve Légale -----	0 €
✓	Dividendes -----	150 000,00 €
✓	Autres Réserves -----	679 806,42 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié sincère et véritable
Le Président



Yves MANGILI

CERTIFIE
CONFORME A
L'ORIGINAL

4D CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 472.352 €uros
Siège social : 41-43 Avenue du Centre MONTIGNY LE BRETONNEUX
78180 SAINT QUENTIN EN YVELINES

RCS VERSAILLES B 351 882 923

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt et trois, et le vingt-sept juin à quatorze heures et trente minutes, les associés de la société **4D CONCEPT** se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social et par visio-conférence, sur convocation faite par le Président.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à l'élection du président de séance qui vérifie les pouvoirs et la feuille de présence et les certifie.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Yves MANGILI, Président.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à la nomination du scrutateur et du secrétaire.

Est désignée comme **scrutateur Mme VAAL Chantal**

Le bureau de l'assemblée désigne pour **secrétaire M. Manuel HERAULT**

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions formant le capital social.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

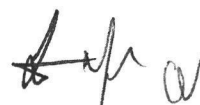
Le Président constate que **Monsieur Erwan GUINARD** (Cabinet FITECO) Commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement convoqué mais qu'il n'est présent (excusé).

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts
- La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau
- Les copies des lettres adressées aux associés et au commissaire aux comptes.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- Le texte des projets de résolutions
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022



- Le rapport du Président et ceux du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Le Président rappelle que les documents et renseignements qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des associés au siège social, depuis la convocation de l'assemblée et le rapport général du commissaire aux comptes, ainsi que la liste des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président et du Commissaire aux comptes sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Approbation desdits comptes et conventions
- Affectation des résultats
- Fusion du cabinet des Commissaires aux comptes
- Quitus au Président
- Pouvoirs

Il donne lecture des rapports du Président et des différents rapports du Commissaire aux comptes, puis présente à l'assemblée les comptes soumis à l'approbation des associés.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le commissaire aux comptes n'a été avisé d'aucune convention au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce.

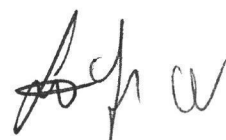
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un résultat bénéficiaire de **829 806,42 €**.

En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **829 806,42 €** ainsi :

✓	Report à Nouveau -----	0 €
✓	Réserve Légale -----	0 €
✓	Dividendes -----	150 000,00 €
✓	Autres Réserves -----	679 806,42 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribuées
2021	150 000,00€
2020	100 000,00€
2019	néant

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

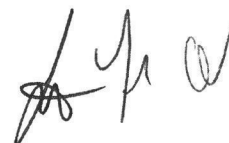
Les dividendes perçus sont taxés à hauteur de 30% avec le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) depuis le premier janvier 2022.

Le dividende unitaire est donc de 18,42 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 10 Juillet 2023. L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour faire tout dépôt ou accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.



Le Président
Yves MANGILI

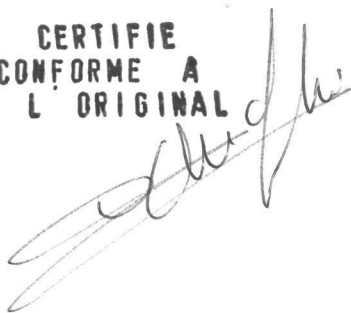


Le Scrutateur
Chantal VAAL



Le Secrétaire
Manuel HERAULT

CERTIFIE
CONFORME A
L' ORIGINAL



4D CONCEPT

Bilan et Resultat


**CERTIFIE
CONFORME A
L' ORIGINAL**

Bilan et Resultat

4D CONCEPT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	39 903	30 261	9 641	0,10	0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	780 152	681 628	98 524	0,98	107 605	1,26
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	41 428		41 428	0,41	46 254	0,54
TOTAL (I)	861 482	711 890	149 593	1,48	153 860	1,80
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	3 244 056		3 244 056	32,20	3 239 603	37,90
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 492		1 492	0,01	12 518	0,15
. Personnel	1 334		1 334	0,01	654	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 563		42 563	0,42	41 752	0,49
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 053		15 053	0,15	14 263	0,17
. Autres	1		1	0,00	2 260	0,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	6 544 808		6 544 808	64,96	5 031 805	58,87
Charges constatées d'avance	76 340		76 340	0,76	50 110	0,59
TOTAL (II)	9 925 646		9 925 646	98,52	8 392 966	98,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 787 129	711 890	10 075 239	100,00	8 546 825	100,00

4D CONCEPT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 472 352)	472 352	472 352
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	306 130	306 130
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	47 235	47 235
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 362 744	3 653 624
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	829 806	859 120
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	6 018 268	5 338 461
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	5 785	5 785
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	5 785	5 785
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		38 159
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	45 125	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 024	277 456
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	702 789	460 247
. Organismes sociaux	512 848	434 183
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	529 178	614 597
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	49 771	38 998
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 375	0
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	1 969 076	1 338 939
TOTAL(IV)	4 051 187	3 202 579
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	10 075 239	8 546 825

4D CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	271 787		271 787	3,23	365 606	4,56	-93 819	-25,65	
Production vendue biens									
Production vendue services	8 134 188		8 134 188	96,77	7 644 557	95,44	489 631	6,40	
Chiffres d'Affaires Nets	8 405 974		8 405 974	100,00	8 010 163	100,00	395 811	4,94	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			5 333	0,06	8 000	0,10	-2 667	-33,33	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 441	0,16	13 981	0,17	-540	-3,85	
Autres produits			1 502	0,02	0	0,00	1 502	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			8 426 250	100,24	8 032 144	100,27	394 106	4,91	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			208 667	2,48	263 747	3,29	-55 080	-20,87	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 450 070	17,25	1 472 832	18,39	-22 762	-1,54	
Impôts, taxes et versements assimilés			172 064	2,05	161 169	2,01	10 895	6,76	
Salaires et traitements			3 752 300	44,64	3 293 051	41,11	459 249	13,95	
Charges sociales			1 511 575	17,98	1 409 351	17,59	102 224	7,25	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			90 099	1,07	92 383	1,15	-2 284	-2,46	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			2 742	0,03	6 331	0,08	-3 589	-56,68	
Total des charges d'exploitation (II)			7 187 516	85,50	6 698 865	83,63	488 651	7,29	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 238 734	14,74	1 333 279	16,64	-94 545	-7,08	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)									

4D CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			6 393	0,08	-6 393	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			6 393	0,08	-6 393	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 546	0,07	720	0,01	4 826	670,28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 785	0,07	-5 785	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 546	0,07	6 505	0,08	-959	-14,73
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 546	-0,06	-111	0,00	-5 435	N/S
Participation des salariés (IX)	139 029	1,65	168 163	2,10	-29 134	-17,31
Impôts sur les bénéfices (X)	264 241	3,14	305 067	3,81	-40 826	-13,37
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 426 250	100,24	8 038 537	100,35	387 713	4,82
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 596 444	90,37	7 179 417	89,63	417 027	5,81
RÉSULTAT NET	829 806	9,87	859 120	10,73	-29 314	-3,40
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

4D CONCEPT

Annexes Legales 23

CERTIFIE
CONFORME A
L'ORIGINAL



Annexes Legales 23

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 10 075 239,20 C et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 829 806,42 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

SOMMAIRE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Agencements, aménagements des terrains	de 03 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	2 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de transport	5 ans

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Engagements de retraite :

Les engagements de retraite ont été évalués à 176 227 euros au 31/12/2022, sur la base de départ volontaire à la retraite des salariés de 62 ans, en fonction de l'ancienneté des salariés et d'une estimation du turn-over.

Elles ne sont pas comptabilisées dans les comptes.

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	24 535		16 736
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	246 433		
Matériel de transport	9 227		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	450 570		73 921
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	706 230		73 921
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	46 254	1 332	
TOTAL	46 254	1 332	
TOTAL GENERAL	777 020	1 332	90 657

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 369	39 903	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			246 433	
Matériel de transport			9 227	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			524 491	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			780 152	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		6 158	41 428	
TOTAL		6 158	41 428	
TOTAL GENERAL		7 527	861 482	

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	24 535	7 095	1 369	30 261
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	197 371	38 750		236 121
Matériel de transport	881	1 845		2 726
Matériel de bureau, informatique, mobilier	400 373	42 408		442 781
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	598 625	83 003		681 628
TOTAL GENERAL	623 160	90 098	1 369	711 890

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. derog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	7 095				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	38 750				
Matériel de transport	1 845				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	42 408				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	83 003				
TOTAL GENERAL	90 098				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmental. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	5 785			5 785
TOTAL Provisions	5 785			5 785
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	5 785			5 785
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	41 428		41 428
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 244 056	3 244 056	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 334	1 334	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	42 563	42 563	
- T.V.A.	15 053	15 053	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1	1	
Débiteurs divers	1 492	1 492	
Charges constatées d'avance	76 340	76 340	
TOTAL GENERAL	3 422 267	3 380 839	41 428
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
H remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	241 024	241 024		
Personnel et comptes rattachés	702 789	702 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	512 848	512 848		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	529 170	529 170		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 771	49 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	45 125	45 125		
Autres dettes	1 375	1 375		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 969 076	1 969 076		
TOTAL GENERAL	4 051 187	4 051 187		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 159			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	629 603
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	629 603

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 076
Dettes fiscales et sociales	973 204
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	996 882

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	76 340	1 969 076
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	76 340	1 969 076

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	8 144	58,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	8 144	58,00

Commentaires:

4D CONCEPT

41 43 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

29/03/2023

4D CONCEPT

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 044
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	14 044

Commentaires:

9.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	55	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	67	

Commentaires:



Expertise comptable - Conseil - Audit

4 D CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 472 352 euros

Siège social : 41 Avenue du Centre
78180 Montigny-le-Bretonneux

R.C.S. : Versailles 351 882 923

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Anelli", is written over a large, stylized, light-colored mark that resembles a large "X" or a signature.

**CERTIFIE
CONFORME A
L'ORIGINAL**

**DES EXPERTS
À VOTRE SERVICE**
fiteco.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Pays de la Loire, Orléans, Paris Ile-de-France, Rouen-Normandie, Limoges
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
Siège Social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - 53810 CHANGÉ
Adresse postale : 11 Rue du Maréchal FOCH 94360 BRY SUR MARNE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 791 900 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

4 D CONCEPT
SAS au capital de 472 352 euros
Siège social : 41 Avenue du Centre
78180 Montigny-le-Bretonneux

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **1 à 5**
- **COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2022** **6 à 25**

4 D CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 472 352 euros
Siège social : 41 Avenue Du Centre
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

R.C.S. : Versailles 351 882 923

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société 4 D CONCEPT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 D CONCEPT, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que, les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bry-sur-Marne, le 9 juin 2023

FITECO,
Commissaire aux Comptes


Erwan GUINARD
Associé



Expertise comptable - Conseil - Audit

4 D CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 472 352 euros

Siège social : 41 Avenue du Centre
78180 Montigny-le-Bretonneux

R.C.S. : Versailles 351 882 923

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**DES EXPERTS
À VOTRE SERVICE**
fiteco.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Pays de la Loire, Orléans, Paris Ile-de-France, Rouen-Normandie, Limoges
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
Siège Social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - 53810 CHANGÉ
Adresse postale : 11 Rue du Maréchal FOCH 94360 BRY SUR MARNE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 114 400 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

4 D CONCEPT
SAS au capital de 472 352 euros
Siège social : 41 Avenue du Centre
78180 Montigny-le-Bretonneux

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société 4 D CONCEPT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions

Fait à Bry-sur-Marne, le 9 juin 2023

FITECO,
Commissaire aux Comptes


Erwan Guinard
Associé



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci- après :

4D CONCEPT

41-43 Avenue du Centre – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Représentée

[X] par son représentant légal , **Yves MANGILI – Président**

Certifie que les documents comptables pour **l'exercice 2022** transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 27 Juin 2023.

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Mme VAAL Chantal, actionnaire et Responsable Administrative et Financière de la société **4D CONCEPT – SIREN 351 882 923**

Fait à Montigny le Bretonneux, le 27 Juin 2023

Signature

**CERTIFIE
CONFORME A
L' ORIGINAL**



Nos agences : PARIS - TOULOUSE - LYON